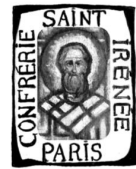




LES RUBRIQUES SAINT IRÉNÉE

N° 6 ■ Les sept conciles œcuméniques



INTRODUCTION

Fondés sur le modèle du concile des apôtres (ou concile de Jérusalem), les conciles œcuméniques, placés sous l'influence de l'Esprit-Saint, manifestent la foi de toute l'Église par l'entremise des évêques, successeurs des apôtres. La réception ultérieure d'un concile œcuménique par le plérôme de l'Église atteste de sa validité.

Convoqués pour répondre à une hérésie ou à un problème disciplinaire, les conciles peuvent être à l'origine d'une déclaration de foi (afin d'explicitier un point de doctrine), d'anathèmes (afin d'écarter une erreur) et enfin de canons (règles disciplinaires de l'Église).

L'histoire de l'Église témoigne de nombreux conciles, la plupart étant des conciles locaux à visée plus restreinte même si certains peuvent être « œcuménisés » comme ce fut le cas du concile de Carthage (418) condamnant le pélagianisme. Les sept conciles œcuméniques ont élevé les sept colonnes du Temple de l'Église, rassemblant tout le monde chrétien sans tenir compte des limites géographiques. Le terme « œcuménique », venant du grec *oikos* « maison », et du verbe *oikeo* « habiter », englobe toute la terre habitée.

1 - CONCILE DE NICÉE [I] (325)

Convoqué par l'empereur Constantin le Grand, ce concile condamne l'hérésie d'Arius (arianisme) qui niait la divinité du Christ, soutenant que le Christ a été tiré du néant, bien qu'étant la plus haute des créatures et introduisant ainsi une hiérarchie au sein de la divine Trinité.

Les contradicteurs d'Arius, et à leur tête saint Athanase le Grand, répondent par la rédaction du Symbole de Nicée (Credo) qui affirme la **divinité du Christ** « *consubstantiel au Père* ». Le Concile de Nicée définit également la méthode de calcul pour la date de Pâques.

2 - CONCILE DE CONSTANTINOPLE [I] (381)

Convoqué par l'empereur Théodose le Grand, il est une continuation de la réflexion dogmatique du concile de Nicée. Il complète le Credo, qui devient le Symbole de Nicée-Constantinople, en précisant également la **divinité du Saint-Esprit** « *qui procède du Père, qui est adoré et glorifié avec le Père et le Fils* ».

Ainsi se trouve contrée l'hérésie de Macédonius et ses disciples qui niaient la divinité de l'Esprit-Saint, ne voyant en Lui qu'une créature du Père, au service de son plan pour la création.

3 – CONCILE D'ÉPHÈSE (431)

Réuni par l'empereur Théodose II dans la ville où la Vierge vécut, ce concile anathématise Nestorius et son hérésie qui sépare les deux natures, divine et humaine, du Christ.

Les nestoriens considèrent Marie comme la mère du Christ, mais uniquement selon la nature humaine, comme Lui offrant une enveloppe de chair à laquelle se surajouterait la divinité. Ils prétendent que « la chair ne peut engendrer que la chair » et que « la créature n'a pu enfanter le Créateur », diminuant ainsi la réalité de l'Incarnation du Verbe, et laissant subsister un abîme entre Dieu et l'homme.

Saint Cyrille d'Alexandrie et deux cents évêques répondent à cette attaque contre un des dogmes centraux de notre salut en proclamant **Marie mère de Dieu : Theotokos**. Marie ayant porté en elle le Dieu-Homme, toute la création peut désormais devenir porteuse du Dieu-Homme.

4 - CONCILE DE CHALCÉDOINE (451)

Aussitôt le nestorianisme vaincu, apparaît une nouvelle hérésie qui lui est opposée : le monophysisme. Les monophysites ne commettent pas l'erreur de Nestorius de séparer la nature humaine de Jésus de sa nature divine mais ils vont cependant trop loin en enseignant l'absorption de la nature humaine par la nature divine, devant qui elle s'effacerait, dans le Verbe incarné.

Convoqué par l'empereur Marcien et son épouse l'impératrice Pulchérie, le concile de Chalcédoine s'appuie notamment sur les écrits de saint Léon le Grand pour confesser la **distinction des natures dans l'union, sans confusion**, mélange, altération ou changement. Ainsi est rétabli l'équilibre du divin et de l'humain, du sacré et du profane, du corps et de l'esprit.

5 - CONCILE DE CONSTANTINOPLE [II] (553)

Tenu à Constantinople à la demande de l'empereur Justinien le Grand et présidé par Eutychius, patriarche de Jérusalem, il condamne les écrits d'inspiration nestorienne de trois évêques : Théodore de Mopsueste, Théodoret de Cyr et Ibas d'Édesse. Ce concile rappelle les condamnations des conciles précédents et confirme l'usage du terme *Theotokos* pour la Vierge Marie.

6 - CONCILE DE CONSTANTINOPLE [III] (680)

L'initiative de ce concile revient à l'empereur Constantin IV. Il aboutit à la condamnation d'une nouvelle hérésie : le monothélisme. La doctrine monothéliste tente de rallier les monophysites à la confession de Chalcédoine par le



biais d'un compromis : tout en acceptant l'existence des deux natures en Christ, Dieu parfait et Homme Parfait, ils n'attribuent au Christ qu'une seule volonté, la volonté divine, devant laquelle la volonté humaine s'effacerait. L'acceptation de cette erreur revient ainsi à nier à l'homme la possibilité de collaborer avec Dieu librement, ne faisant de lui qu'un instrument passif.

C'est saint Maxime le Confesseur, martyrisé en 622 avant le concile, qui s'est dressé pour défendre les **deux volontés en Christ – divine et humaine**, la dernière étant librement subordonnée à la première. Le concile de Constantinople confirme l'enseignement de saint Maxime en professant « *deux volontés et deux énergies naturelles* (dans le Christ) *indivises, inséparables et sans confusion aucune* ».

7 - CONCILE DE NICÉE [II] (787)

Le septième et dernier concile œcuménique est convoqué par l'impératrice Irène et met fin à l'iconoclasme et aux persécutions qu'il a engendré en approuvant solennellement la vénération des images. Les empereurs iconoclastes (« *briseurs d'images* ») voyaient dans la **vénération des icônes** un culte rendu à la matière.

Les défenseurs des saintes images, au rang desquels saint Jean Damascène, saint Théodore le Studite et saint Nicéphore de Constantinople leur opposent que ce n'est pas la matière qui est vénérée mais le Créateur de la matière, qui s'est fait matière pour nous, afin d'opérer notre salut par la matière en la remplissant d'énergie divine et de grâce. Rejeter ces images c'est rejeter toute l'économie du salut accomplie par l'incarnation du Christ.

L'Église perpétue annuellement le souvenir de la restauration des icônes le premier dimanche de Carême. Placée sous le vocable de *Triomphe de l'Orthodoxie*, cette fête commémore par extension la victoire remportée sur toutes les hérésies.

BIBLIOGRAPHIE

- DESEILLE Placide, archimandrite, *Certitude de l'Invisible*, Monastère Saint-Antoine-le-Grand, 2012
- KOVALEVSKY Eugraph, *Quelques mots sur l'Orthodoxie adressés à des Occidentaux*, Conférence de 1936
- KOVALEVSKY Eugraph, *Le Verbe Incarné*, Patrimoine Orthodoxe, 1985
- WINNAERT Yvonne, *Passeport Théologique*, Présence Orthodoxe, Paris, 1984
- Site internet <http://foi-orthodoxe.fr/>

DÉJÀ PARUS

- Les Rubriques Saint Irénée N°1 « Catholicité et catholicisme »
- Les Rubriques Saint Irénée N°2 « Églises locales et diasporas – Partie 1 : Aux origines de l'Église »
- Les Rubriques Saint Irénée N°3 « Histoire de l'Église de France – Partie 1 : L'évangélisation des Gaules »
- Les Rubriques Saint Irénée N°4 « Églises locales et diasporas – Partie 2 : Territoires et droit canon »
- Les Rubriques Saint Irénée N°5 « Églises locales et diasporas – Partie 3 : Particularité occidentale »



QUI SOMMES-NOUS ?

La Confrérie Saint Irénée est un groupe de jeunes réunis autour d'un même sujet nous concernant directement : celui de l'Église locale de France. Nous nous inscrivons dans la droite ligne de la Confrérie Saint Photius, et plus particulièrement de la section Saint Irénée, en charge de la restauration de l'Église catholique orthodoxe de France, et dirigée en son temps par le jeune Eugraph Kovalevsky. Nous avons à cœur de donner à connaître la richesse de l'héritage spirituel et liturgique de notre Église à nos contemporains et la publication de ces Rubriques Saint Irénée en est l'expression. Elles ne reflètent pas nos opinions propres mais la tradition de l'Église qui nous a été léguée par nos pères dans la foi, depuis saint Irénée de Lyon jusqu'aux saints Irénée le Nouveau et Jean de Saint-Denis.